

Tous acteurs de la santé mentale

Grande cause nationale pour 2025, la santé mentale est préoccupante en France depuis plusieurs années. En témoigne, la feuille de route 2018-2026 qui a évolué suite aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie en 2021. Le Gouvernement a défini quatre objectifs prioritaires : la déstigmatisation ; la prévention ; l'accès aux soins partout sur le territoire ; l'accompagnement des personnes concernées dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne. Le champ de compétences de la Ville donne des leviers pour agir sur la santé des Versaillais. Lors du Conseil municipal du 14 mars 2024, nous avons acté la volonté de la Ville de s'engager dans l'élaboration puis la mise en œuvre d'un plan pluriannuel (2024-2026) de prévention en santé, dont la santé mentale. Confié à la mission Santé du CCAS en lien avec le Comité santé, ce plan cible les publics de la petite enfance à l'âge adulte, les seniors faisant l'objet d'actions spécifiques conduites par le CCAS en collaboration avec la plateforme territoriale gérontologique Lépine. Il est prévu qu'un plan d'action précis soit présenté « ultérieurement » au Conseil municipal.

Nous regrettons que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) n'y soit pas associée alors que les professionnels de santé innovent sur notre territoire. Pour faire face à l'essor des besoins, améliorer le dépistage et la prise en charge, l'Institut Montaigne s'est engagé dans la mise en œuvre du modèle SÉSAME (Soins d'Équipe en SAnté MEntale) avec une expérimentation pilote de soins collaboratifs en partenariat avec le Centre hospitalier de Versailles et l'association Quartet Santé. Le financement dérogatoire obtenu au titre de l'Article 51 constitue une opportunité de passage à l'échelle. De même le Service d'accès aux soins (SAS) Psy, un service d'orientation pour des soins urgents et à défaut d'accès au médecin traitant, permet un accès en ville en passant par la régulation du centre 15.

Le nombre de médecins généralistes est passé de 81 en 2014 à 70 en 2023 (dont 32 ont 60 ans ou plus) et les établissements de santé n'échappent pas au manque de personnel et à l'embolisation des urgences. Il n'y a plus de médecin généraliste dans le quartier Jussieu alors que le centre de soins infirmiers des Petits Bois y joue un rôle important sur le plan social et on attend toujours l'ouverture d'un cabinet médical aux Jardins d'Arcadie dans le quartier Saint-Louis. Dans ce contexte de baisse de la démographie médicale à Versailles, il est essentiel de travailler à une approche globale de prévention. Celle-ci vise à réduire les facteurs de risques environnementaux (pollution, insécurité, violences intrafamiliales, risques au travail) ou comportementaux (alimentation, sédentarité, addictions). Elle passe aussi par la formation aux premiers secours (<https://www.pssmfrance.fr/>). La déstigmatisation est l'affaire de tous.

Anne-France Simon

ensemblevivonsversailles@gmail.com

Ensemblevivonsversailles.fr